

Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance extraordinaire en date du 18 avril 2026, à 10 h 00 par Teams

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR
4. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU MANDAT POUR QUE LE COMITÉ RH REPRÉSENTE LA MUNICIPALITÉ.
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE